



HAL
open science

Complétive nominale finie. Entre syntaxe et sémantique. Une étude contrastive anglais/français.

Issa Kanté

► **To cite this version:**

Issa Kanté. Complétive nominale finie. Entre syntaxe et sémantique. Une étude contrastive anglais/français.. *L'information grammaticale*, 2012, 132, pp.56-58. hal-01127813

HAL Id: hal-01127813

<https://hal.science/hal-01127813>

Submitted on 22 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COMPLÉTIVE NOMINALE FINIE

Entre syntaxe et sémantique

Une étude contrastive anglais/français*

Issa KANTÉ

INTRODUCTION

Notre thèse propose une étude contrastive mettant en jeu l'interface syntaxe / sémantique. Fondée sur corpus, elle vise à répondre aux questions suivantes :

- (1) Quels sont les différents types de complétives (nominales en *that / que*) et quelles sont leurs fonctions syntaxiques vis-à-vis du nom recteur ?
- (2) Quelles sont les propriétés sémantiques permettant aux noms de régir la complétive et qu'est-ce qui les distingue des noms non-recteurs ?
- (3) Quel est le rôle discursif de la complétive du nom, y a-t-il une corrélation entre celle-ci et la structure lexico-syntaxique dans laquelle apparaît le nom recteur ?
- (4) Quel type de rapport le nom recteur entretient-il avec le mode et le temps du verbe de la subordonnée en *that / que*? Et quelle relation distributionnelle entretient-il avec les autres constituants syntagmatiques immédiats tels que le déterminant, la préposition, et l'adjectif ?

PREMIÈRE PARTIE

Composée des chapitres 1, 2 et 3, la première partie porte sur les **structures lexico-syntaxiques et les fonctions grammaticales des complétives**. Comme point de départ de notre travail, le chapitre 1 propose une analyse critique des approches « traditionnelles » des complétives avant d'aboutir à une typologie de celles-ci. Se voulant à la fois une analyse lexico-syntaxique et positionnelle, l'étude élabore, à un premier niveau d'analyse, une typologie distinguant les propositions selon la catégorie grammaticale de l'élément recteur : **Adj** *that / que*, **V** *that / que*, **N** *that / que*, **Prép** *that / que*, etc.

À un second niveau, dans les chapitres 2 et 3, nous analysons les complétives nominales selon la relation interne entre le syntagme recteur et la subordonnée. Avant de proposer une caractérisation exhaustive des différents types de complétives nominales, nous nous intéressons d'abord

aux problématiques de la complémentation (syntaxique / sémantique), de l'apposition et du rapport entre complétives et relatives. Le chapitre 2 est ainsi entièrement consacré à la question du statut fonctionnel de la subordonnée : est-ce un complément, une apposition, un modifieur ou une adjonction au nom recteur ? Nous soulignons que quatre approches théoriques s'opposent quant à la fonction grammaticale et quant à la nature syntaxique même de la subordonnée vis-à-vis du nom recteur. Des auteurs comme Quirk *et al.* (1972 et 1985), Greenbaum (1996) et Meyer (1992) considèrent la subordonnée en *that* régie par le nom comme étant une **apposition**. Huddleston (1984), Huddleston et Pullum (2002), Biber *et al.* (1999) pour l'anglais, et Riegel *et al.* (1994) pour le français y voient un **complément** du nom au même titre que la complétive verbale et adjectivale. Tandis que d'autres tels que Grimshaw (1990) pour l'anglais, Muller (2002 et 2008), Wilmet (1997 et 2007) et Godard (1996) pour le français prônent la possibilité d'une double analyse, selon les constructions, en complétive **complément** ou en **apposition**. Enfin, des auteurs comme Le Goffic (1993), Kayne (2009) et Arsenijevic (2009) suggèrent une analyse de la complétive nominale en *that / que* comme **une sorte de proposition relative**.

L'examen et la confrontation des différentes positions théoriques nous inspirent la conclusion suivante : les complétives du nom seraient tous fondamentalement des **compléments** (arguments sémantiques). Selon les propriétés distributionnelles du nom recteur (*N / Vsup N / Prép N + that / que*, etc.), elles sont soit des **compléments obligatoires** soit des **compléments facultatifs**. Partant de cette base, nous considérons les complétives du nom comme des **compléments**, obligatoires ou facultatifs, tout en reconnaissant que l'écart entre complément facultatif et adjoint, aussi notable soit-il, est souvent insignifiant.

À la suite de cette analyse critique, le chapitre 3 propose une approche typologique des complétives du nom en précisant la fonction de la subordonnée en *that / que* pour chaque structure retenue. Les analyses sémantico-pragmatiques et l'application des tests syntaxiques suggèrent qu'aussi bien en anglais qu'en français, on peut distinguer au moins huit structures lexico-syntaxiques de complétives nominales, que sont :

(*) Thèse soutenue le 27 septembre 2011 à l'université Paris 13, sous la direction de Monsieur Nicolas Ballier. Membres du Jury : Mme Viviane Arigne, maître de conférences habilitée à diriger les recherches à l'université Paris 13; M. Nicolas Ballier, professeur à l'université Paris 7 – Diderot (directeur); Mme Agnès Celle, professeur à l'université Paris 7 – Diderot (pré-rapporteur); Mme Mary-Annick Morel, professeur émérite à l'université Paris 3 (pré-rapporteur); M. Raphael Salkie, professeur à l'université de Brighton, Angleterre.

1. La complétive du nom sujet

- « **The assumption** that most dioceses will survive by just carving off fat is absolutely wrong, » says Villanova's Sergeant. (BYU-COCA)¹
- **La certitude** que le cerf vivait là changeait la nature de la poursuite et donnait à son désir une effervescence nouvelle, comme si tout commençait. (Frantext)

2. La complétive du nom à verbe support

- Each kit contained a T-shirt, toothbrush, toothpaste, bandages, shampoo and a hat. « I **made the assumption** that most of the relief clothing and supplies were intended for babies and older people, » he says. (BYU-COCA)
- J'**eus la certitude** que rien de ma pensée ne lui avait échappé. (Frantext)

3. La complétive du nom objet

- It's designed to get kids thinking about how violence occurs, that it's not inevitable. We **challenge the assumption** that a fight is the only way to resolve a dispute. (BYU-COCA)
- Les enquêteurs **n'écartent pas l'hypothèse** qu'un film vidéo de la collision aérienne ait pu être pris par l'un des nombreux curieux venus admirer le Norway. (UCA-CON², Le Monde)

4. La complétive nominale présentative

- **There is an assumption** that presidents influence the culture of the campus (Sobek, 1996). (BYU-COCA)
- Je savais que dans la joie qu'il comprimait en lui **il y avait aussi la certitude** que j'avais fait pour moi d'abord le bon choix. (Frantext)

5. La « complétive nominale » extraposée

- **It is a reasonable assumption** that motivated people will be more careful and thoughtful, and knowing the level of dispersion of their perceived motivation would be useful to the readers. (BYU-COCA)
- **C'est une certitude** que nous ne pouvons jamais être réellement heureux que dans le bonheur des autres. (Une pensée par jour, L'Abbé Pierre 2007, p. 64)

6. La complétive nominale prépositionnelle

- The decision may be challenged **on the ground** that the building in question was unfurnished. (BYU-BNC)³
- Il était bien capable d'avoir fait paumer ses dents à mémé **sous prétexte** que j'avais un peu trop charrié Louisette sur les siennes. (Frantext)

7. La complétive nominale attribut

- **My assumption is** that J. B. Jackson used pseudonyms initially to disguise the fact that the journal began with the writings of a single author. (BYU-COCA)
- **Le pire est** qu'elles arrivent au moment précis où je croyais leur avoir échappé. (Frantext)

8. La complétive nominale discontinuée

- As the Army was reduced from 18 divisions to 10 in the last decade, **an assumption grew** that the Guard and Reserve

would pick up any slack in times of regional, brush-fire wars. (BYU-COCA)

- AJIEP (Sud-Soudan) de notre envoyée spéciale **la rumeur a couru** qu'une distribution de maïs allait avoir lieu vendredi matin. (UCA-CON, Le Monde)

DEUXIÈME PARTIE

Regroupant les chapitres 4, 5 et 6, la deuxième partie de la thèse est consacrée à la **sémantique des noms recteurs et aux restrictions / contraintes distributionnelles**. Le chapitre 4 a pour objectif d'exposer notre hypothèse principale, construite autour du concept de modalité. Dans ce chapitre, nous abordons la première phase de l'analyse modale des noms recteurs de complétives, en montrant tout d'abord l'absence quasi-totale de traitement modal des noms dans la littérature. L'analyse fait apparaître que cette rareté de l'application des catégories modales aux noms (recteurs) n'est pas synonyme d'inexistence de toute propriété modale au sein de cette catégorie syntaxique. Partant de là, nous établissons un lien assez étroit entre les noms recteurs et les classes de modalités. L'étude typologique des différents **types et orientations** de modalités révèle que l'interprétation de la complétive nominale, notamment celle du nom recteur vis-à-vis de la subordonnée, laisse apercevoir un substrat modal non négligeable.

Sur la base de ces éléments théoriques et de la définition que nous adoptons de la modalité, le chapitre 5, dans sa première phase, produit une série d'études contrastives intra-langues et inter-langues révélant que la modalité apparaît comme une propriété sémantique jouant un rôle primordial dans la complétive du nom. Les analyses quantitatives et qualitatives montrent qu'à chaque fois qu'une complétive nominale est employée dans la langue *A* ou *B*, elle correspond à une forme syntaxique qui marque elle-même une modalisation dans l'une ou l'autre langue.

Dans la suite du chapitre 5, nous nous intéressons particulièrement à la sémantique des noms recteurs. La sémantique lexicale permet de nuancer notre approche essentiellement modale de la complétive. Nous montrons que le trait [+MODALITÉ] ne constitue pas le seul trait sémantique permettant aux noms de régir la complétive. A regarder de plus près, il apparaît en effet que d'autres tels que [+ ABSTRAIT, – HUMAIN, INANIMÉ et + ENDOPHORICITÉ] sont à prendre en compte dans la sémantique des noms recteurs. Notre hypothèse principale se trouve ainsi affinée, admettant que la rection de la complétive par un nom s'explique mieux par un faisceau de propriétés sémantiques, voire pragmatiques.

En nous posant la question (2) *supra*, nous nous sommes fixé comme but d'aboutir à l'établissement d'une liste des noms recteurs plus importante que celles existant à ce jour dans les travaux sur la complétive. Suite à la recherche en corpus (BYU-BNC et BYU-COCA), nous avons établi qu'en anglais, 451 noms⁴ régissent la complétive en *that*. Et en français, nous avons montré que 272 noms⁵ peuvent être recteurs

1. Brigham Young University – Corpus of Contemporary American English.

2. University of Calgary Concordancer.

3. Brigham Young University – British National Corpus.

4. Annexe 1 de la thèse.

5. Annexe 2 de la thèse.

de complétives en *que*. En réponse à la question (3), nous proposons une analyse discursive des complétives montrant que la structure lexico-syntaxique dans laquelle apparaît le nom recteur joue aussi un rôle important et permet au locuteur de marquer différemment sa position ou le statut argumentatif de son propos.

S'agissant des problématiques soulevées par la question (4), le chapitre 6 porte sur les restrictions et / ou contraintes distributionnelles des noms recteurs. Dans les deux premières sections, nous montrons que le lien sémantico-syntaxique entre le nom recteur et la forme du verbe de la subordonnée peut s'expliquer en se fondant sur une approche modale du nom. Nous formulons l'hypothèse que la valeur de modalité du nom recteur peut entraîner des restrictions sur l'emploi du mode et de certaines formes temporelles dans la complétive. Par exemple dans la première section, nous avons montré que la commande modale dépend en grande partie du type de modalité du nom régissant la complétive. Ainsi avons-nous montré, *via* une étude quantitative, que les noms épistémiques favorisent l'indicatif dans la subordonnée en anglais (87,5 %) et en français (75,8 %). Dans les deux langues, cette classe constitue donc une des extrémités du continuum dans l'alternance modale. En anglais, elle est suivie par la classe des noms aléthiques qui favorisent plus l'indicatif (64,6 %), puis des noms bouliques (34,7 %)

et déontiques (11,4 %). Fait important à noter, en français, contrairement à l'anglais, la classe des noms aléthiques se trouve à l'extrémité opposée du continuum, favorisant majoritairement le subjonctif (67,3 %).

Dans le même chapitre, nous proposons une analyse théorique des restrictions de détermination et de modification adjectivale du nom recteur. Pour la détermination, nous montrons que selon la structure lexico-syntaxique de la complétive, le nom recteur ne favorise pas les mêmes types déterminants. Il existe des emplois limités de certains déterminants (l'article indéfini dans la complétive en [*Dét N que*]⁶) et des emplois plus restreints dans d'autres cas – le possessif dans certaines complétives régies par *Vsup N* ou *présentatif N*. Quant à la modification du nom par un adjectif, la congruence entre la fonction de caractérisant du nom et de celle de l'adjectif constitue un élément essentiel à la modification.

Issa KANTÉ

6. (1) **Le fait** qu'avec son bercaïl Georges tourne à 145 km/h autour de Paris indique seulement que Georges est de son temps, et aussi de son espace. (Frantext)

(2) ***Un fait** qu'avec son bercaïl Georges tourne à 145 km/h autour de Paris indique seulement que Georges est de son temps, et aussi de son espace.